



Lozère  
Jardin de Coccagne

## Le Jardin de Cocagne Lozère, « quès aquo » ?

- Favoriser le retour à l'emploi de femmes et d'hommes en difficultés
- Assurer la production et la vente des produits de qualité en maraîchage biologique



L'Association Jardin de Cocagne-Lozère est une structure d'insertion par l'activité économique qui gère un chantier d'insertion dont le support est le maraîchage biologique tout en favorisant l'insertion socioprofessionnelle de personnes en difficultés.

Les activités principales sont :

- ☞ la production de légumes et / ou fruits biologiques,
- ☞ la vente de paniers aux adhérents consom'acteurs,
- ☞ la conception et/ou l'animation et la vente de formations,
- ☞ et toute autre activité conforme à la charte du Réseau Cocagne.

Notre jardin est en plein cœur de la Lozère, sur la petite commune de Palhers (- de 200 habitants) à 850m d'altitude. Dans un département hyper rural comme la Lozère, notre chantier est relativement facile d'accès pour nos salariés grâce à notre proximité de Marvejols (2<sup>ème</sup> ville du département) et de l'autoroute A 75.

Nous exploitons 5 ha de terrain dont 3000m<sup>2</sup> de serres.

Pour cela notre équipe est composée de 5 salariés permanents : 1 directrice, 1 accompagnatrice socioprofessionnelle, 1 secrétaire comptable et animatrice du réseau de nos adhérents, 2 maraîchers encadrants.

Nous sommes agréés pour accueillir 13 salariés en insertion allias aides-maraîchers.

### Un terrain de valorisation de compétences, exigeant et soutenant



Notre objectif principal est de donner « une 2<sup>ème</sup> chance » à des femmes et des hommes qui ont eu des « accidents de parcours ».

Le choix d'une exploitation maraîchère biologique comme support d'un chantier d'insertion n'est pas anodin : le travail de la terre est une expérience des plus enrichissante pour tout un chacun.

Pour autant, il nous est essentiel d'assurer une production réelle !

Semer, cultiver, récolter, préparer les commandes, livrer, vendre..., voilà notre quotidien !

Et tout cela en respectant les exigences de l'agriculture biologique, et en supportant des conditions de travail parfois difficiles à cause de la météo !

### Un travail reconnu, inscrit dans une activité économique réelle

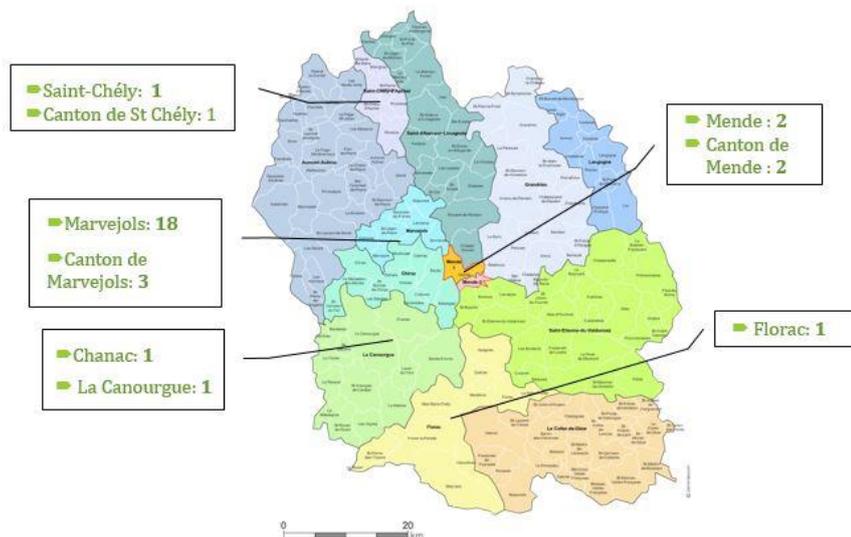
Nous sommes dans une réelle logique de production, valorisée par la livraison des paniers et le temps de vente hebdomadaire « Le petit marché » : ~80 paniers livrés 48 semaines par an dans 6 points de dépôts !



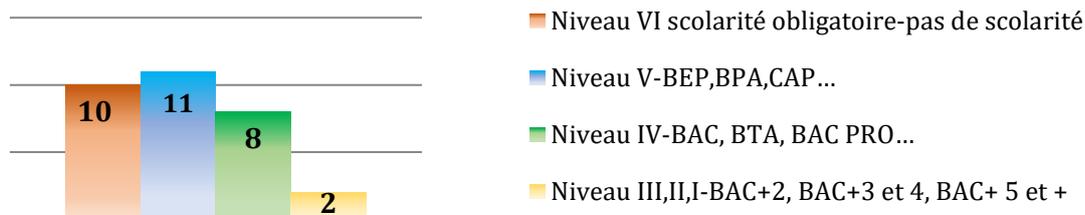
## Nos aides-maraîchers, qui sont-ils ?

Le chantier d'insertion est un tremplin pour repartir du bon pied dans la vie. Il est donc primordial de connaître nos aides-maraîchers assez finement pour pouvoir leur apporter l'aide nécessaire et utile. Voici donc quelques indicateurs qui permettent de se faire une idée des qui sont les aides-maraîchers du Jardin de Cocagne Lozère.

- **31 salariés recrutés en 2018**  
(29 en 2017, 24 en 2016, 20 en 2015)
- **11 femmes** (6 en 2017)
  - **20 Hommes** (23 en 2017)



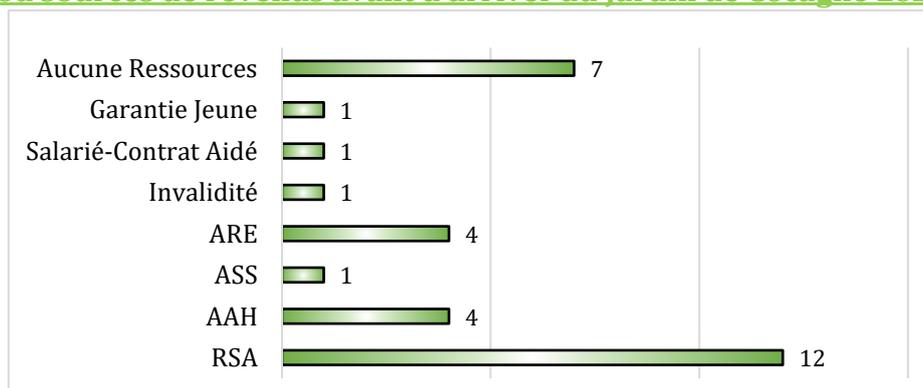
### Niveaux de formations :



### Analphabétisme/illettrisme :

- Dési : **1** (1 en 2017)
- Suivi : **3** (1 en 2017)

### Les ressources ou sources de revenus avant d'arriver au Jardin de Cocagne Lozère :



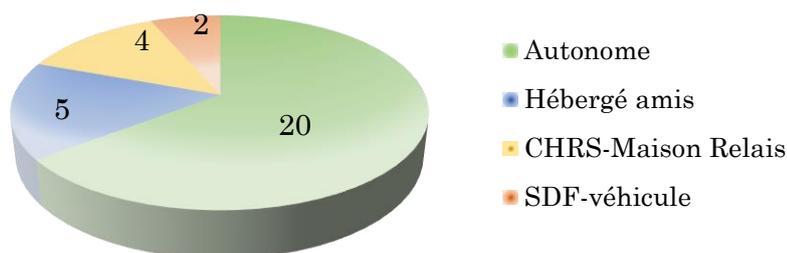
## Expériences professionnelles :

- Sans expérience : **9**
- Expérience ancienne : **10**
- Expérience récente : **12**

## Situation dans l'emploi avant le contrat :

Près des  $\frac{3}{4}$  de nos aides-maraîchers étaient sans emploi depuis plus de 12 mois avant d'arriver sur notre exploitation maraîchère bio !

## Logement :



## La mobilité :

Dans un territoire hyper rural tel que la Lozère, les problématiques liées à la mobilité sont nombreuses. En 2018, sur 31 salariés **21 étaient autonomes** (véhicule + permis), **3 étaient limités** (absence ou panne de véhicule/permis suspendu) et **8 n'avaient pas de permis de conduire**.

## L'endettement :

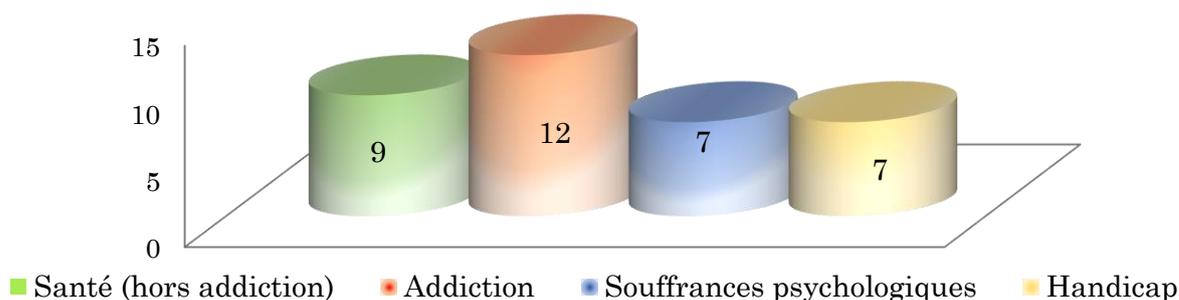
- Sans difficultés : **22** (24 en 2017)
- Dossier suivi : **8** (3 en 2017)

## Santé :

Le travail sur un chantier comme le Jardin de Cocagne Lozère n'est pas possible pour tous ! Cependant, nous mettons tout en œuvre pour que l'état de santé de nos salariés ne se dégrade pas et même s'améliore pendant leur passage chez nous !

C'est un des points essentiels du travail de l'accompagnatrice socioprofessionnelle.

Avant leur arrivée chez nous :



## Organisation du chantier : Le recrutement et l'accueil du salarié 2 temps forts !

### ► Comment se passe le recrutement ?

1. Le comité de prescripteurs étudie les candidatures.
2. Le Jardin de Cocagne reçoit les prescriptions et les candidatures potentielles.
3. Une réunion d'information collective est organisée. Elle est immédiatement suivie des entretiens individuels d'embauche pour les personnes qui le souhaitent.
4. Lorsque la décision de recrutement est prise, l'information est immédiatement donnée aux futurs salariés et aux partenaires prescripteurs.



### ► Accueil du salarié :

La première journée sur le Jardin est une journée clef !  
Voici son déroulement pour tous les nouveaux salariés.

- 1) Visite des locaux et de l'exploitation.
- 2) Présentation de l'ensemble de l'équipe de travail du Jardin de Cocagne Lozère.
- 3) Création d'un binôme ancien et nouveau salarié.
- 4) Échanges, lectures et signatures du contrat de travail, règlement intérieur et livret d'accueil.  
Remise d'un livret de suivi et attribution d'un vestiaire personnel.
- 5) Mise à disposition de l'équipement de protection individuelle obligatoire.

## Temps de travail et organisation

Les aides-maraîchers sont embauchés en CDDI (Contrat à Durée Déterminée d'Insertion) pour 1 période de 6 mois qui peut être renouvelée jusqu'à 2 ans.  
Ce sont des contrats d'au minimum 26 h par semaine.

Au quotidien, cela s'articule de la façon suivante :

- Le lundi, mardi et jeudi de 8h à 16h15
- Le mercredi et / ou le vendredi de 8h à 12h15
- Mise en place d'horaires d'été de juin à août : 7h à 15h15

L'accompagnement socioprofessionnel est réalisé sur le temps de travail des aides-maraîchers.



Tous les salariés ont la possibilité de manger sur le site du Jardin de Cocagne Lozère, dans la salle commune.

En outre, depuis l'ouverture du chantier d'insertion, nous avons mis en place des ateliers repas 3 jours par semaine : à tour de rôle, 2 salariés (permanents et / ou aides-maraîchers) sont détachés de leur poste respectif afin d'aller préparer le repas de toute l'équipe.

Cette organisation permet de mettre à profit tous les légumes « moches » ou abîmés et donc pas commercialisable.



Ces ateliers repas sont des moments indispensables. Il est tellement gratifiant de cuisiner les légumes que l'on a soi-même semés, plantés, et chouchoutés ! Sans compter de tout le travail qui, grâce à cet atelier, peut être réalisé autour de l'hygiène, la santé, la gestion d'un budget .... Etc ...

## Formations

Le Jardin de Cocagne Lozère est un lieu où l'on apprend tous les jours !

### Quelques exemples de formations réalisées sur le chantier :

- Ateliers Avenir en soi MSA
- Formation Gestes et postures pour l'ensemble des salariés
- Formation SST pour l'ensemble des salariés (Sauveteur Secouriste du Travail)
- Français Langue Etrangère si besoin
- Technique de Recherche d'Emploi (CV, lettre motivation, recherche PMSMP...)



31 aides-maraichers encadrés sur 2018 et formés aux techniques de travail du sol, aux semis, plantations et récolte

15 personnes formées à la préparation des paniers, vente et livraison en 2018



### Et le jardin est aussi un tremplin pour repartir en formation :

- Habilitation électrique
- Français langue étrangère
- Activer les potentiels pour l'emploi
- CACES 1-3-5
- Bilans de compétences
- Certificat CLEA

## Les Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP)

La PMSMP est un outil mis à disposition de tous demandeur d'emploi. Ce dispositif permet d'aller faire une période de mise en situation en milieu professionnel dans une entreprise. Autrement dit, un « stage gagnant - gagnant » dans une entreprise, financé par Pôle Emploi. Pour le salarié, ça permet de se faire une idée réelle d'un emploi et pour une entreprise, ça permet de connaître un potentiel futur salarié !

## Actions collectives du Jardin de Cocagne Lozère

Le chantier est un lieu de travail mais aussi de remobilisation personnelle. Pour cela nous mettons en place différentes actions :

### Actions liées à la vie sociale :

- Menus et repas préparés au jardin 3X/semaine
- Ateliers repas en partenariat avec les étudiants de l'ETES
- Courses faites une fois par semaine
- Débriefing chaque mardi avec toute l'équipe pour faciliter la parole et permettre la résolution de difficultés liées à la vie du groupe.
- Intervention d'association d'information (CIDFF, Planning Familial, ...)
- ...

### Actions liées à la santé :

- RDV prestations MSA tous les 2 mois sur RDV
- RDV ANPAA tous les 2 mois sur site (individuel/collectif)
- Intervention du Pôle Santé Publique de l'Hôpital Lozère (PASS, CDAG, Vaccination ...)
- Intervention d'une ostéopathe une après-midi par mois (3 RDV)
- Reprise Gi Qong chaque matin après l'embauche
- ...



### Actions liées à la vie professionnelle

- Entretien des locaux, de l'outillage, des véhicules, bricolage
- Atelier Informatique
- Salon TAF
- Atelier transformation au CFPPA de Florac ou sur site
- Ateliers hôtel à insectes en partenariat avec les étudiants de l'ETES



### Actions culturelles :

- Ciné-soupe, disco-soupe, Mois de l'ESS
- Atelier « les légumes dans les expressions françaises » en partenariat avec les étudiants de l'ETES
- Evènements qui rythment la vie du jardin : manifestations agricoles et bio, départ de salariés, « la presse au jardin », repas Noël, galette, pauses café avec l'équipe de l'ESAT activité ferme...

## Les sorties en 2018 : 20



Durée moyenne du contrat : 9,41 mois /  
salarie

Total des heures de travail réalisées :  
16 393 heures



7 Sorties très positives en  
2018, et pour 2019 nous  
sommes déjà à 5 sorties  
très positives !!



## Bilan des actions sur l'exploitation agricole en 2018...

- Maintenance des serres ( $\pm 3\ 000$  m<sup>2</sup> de surface couverte), du système d'irrigation
- Réalisation de nombreux aménagements améliorant les conditions de travail (entrées de serres, réaménagement pépinière...)
- Augmentation des ventes aux commerces locaux/ restauration collective (mercuriale de nos produits chaque semaine, utilisation de la plateforme Agrilocal, visites de l'exploitation...).
- 2 tonnes de légumes produits (40 variétés de légumes et plantes aromatiques). Saison difficile : humidité hiver sans soleil, grêle dévastatrice en juin, sécheresse sévère estivale ...



**Merci de votre attention et de votre soutien**